



Collège Jules VERNE

Conseil d'administration

du 29 Novembre 2022



Actes du Conseil d'Administration

N°	libellé
18	Adoption du PV du 18. 10. 2022
19	Adoption Convention découverte du Japonais
20	Budget initial
21	Délégation pour la passation des marchés à incidence financière
22	Adoption DBM n°8 et DBM6 et 7 pour info

0441821R
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE JULES VERNE
1 RUE DU GENERAL MEUSNIER
44042 NANTES CEDEX 1
Tel : 0240122712

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : procès verbal séance du 18/10/2022

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 18
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 22
Quorum : 12
Date de réunion de la séance initiale : 22/11/2022
Nombre de présents à la séance initiale : 10
! Quorum non atteint
Nombre de présents : 3

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/11/2022
Réuni le : 29/11/2022
Sous la présidence de : Patrick Come
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le PV de la séance du 18/10/2022

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

adoption du procès verbal de la séance du 18/10/2022

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	3
Pour :	3
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Come
Prénom : Patrick
Signé le: 30/11/2022 08:11:51

0441821R
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE JULES VERNE
1 RUE DU GENERAL MEUSNIER
44042 NANTES CEDEX 1
Tel : 0240122712

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL-D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 19

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 22

Quorum : 12

Date de réunion de la séance initiale : 22/11/2022

Nombre de présents à la séance initiale : 10

! Quorum non atteint

Nombre de présents : 3

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/11/2022

Réuni le : 29/11/2022

Sous la présidence de : Patrick Come

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

découverte du japonais : adoption de la convention avec la PEEP et l'Association Atlantique-Japon pour l'organisation de séances de découverte du japonais

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	3
Pour :	3
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Come

Prénom : Patrick

Signé le: 30/11/2022 08:11:54

0441821R
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE JULES VERNE
1 RUE DU GENERAL MEUSNIER
44042 NANTES CEDEX 1
Tel : 0240122712

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 20
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 22
Quorum : 12
Date de réunion de la séance initiale : 22/11/2022
Nombre de présents à la séance initiale : 10
! Quorum non atteint
Nombre de présents : 3

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/11/2022
Réuni le : 29/11/2022
Sous la présidence de : Patrick Come
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2023
Budget primitif :
Budget annexe :
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote	
Suffrages exprimés :	3
Pour :	3
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Come
Prénom : Patrick
Signé le: 30/11/2022 08:11:58

0441821R
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE JULES VERNE
1 RUE DU GENERAL MEUSNIER
44042 NANTES CEDEX 1
Tel : 0240122712

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 21
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 22
Quorum : 12
Date de réunion de la séance initiale : 22/11/2022
Nombre de présents à la séance initiale : 10
Quorum non atteint
Nombre de présents : 3

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/11/2022
Réuni le : 29/11/2022
Sous la présidence de : Patrick Come
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L421-4, L421-14, R421-20, R421-54,
Vu le Code de la Commande Publique, notamment ses articles R. 2123-1 à R. 2123-7,
Le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés dont le montant n'excède pas les seuils mentionnés par le Code de la commande Publique et dont l'incidence financière est annuelle, dans la limite des crédits ouverts au budget ou par décision budgétaire modificative.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote	
Suffrages exprimés :	3
Pour :	3
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Come
Prénom : Patrick
Signé le: 30/11/2022 08:12:01

0441821R
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE JULES VERNE
1 RUE DU GENERAL MEUSNIER
44042 NANTES CEDEX 1
Tel : 0240122712

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 22

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 22

Quorum : 12

Date de réunion de la séance initiale : 22/11/2022

Nombre de présents à la séance initiale : 10

! Quorum non atteint

Nombre de présents : 3

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/11/2022

Réuni le : 29/11/2022

Sous la présidence de : Patrick Come

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2022

Numéro de la DBM : 8

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

adopte la DBM n° 8 relative à un prélèvement sur Fonds de Roulement de 2 900 €
Les DBM n° 6 et 7 sont présentées pour information.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	3
Pour :	3
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Come

Prénom : Patrick

Signé le: 30/11/2022 08:12:04